

Délibération n° 62/CP du 10 mai 1989

A établir en trois exemplaires. Remplir ou cocher s'il y a lieu les différentes rubriques

Noms : | _____ |

Prénoms : | _____ |

Adresse du pays de provenance :

Adresse en Nouvelle-Calédonie :

S'il y a lieu :

- Raison sociale et adresse du garde-meubles :

- Nom, prénom et adresse des personnes auxquelles la garde des biens sera provisoirement confiée :

Références du moyen de transport ayant acheminé le déménagement : (1) rayer les mentions inutiles

- date d'arrivée :

- numéro de connaissance, nom du navire (1) :

- numéro de vol, numéro de LTA (1) :

- nombre de colis :

- poids :

Je fais venir en Nouvelle-Calédonie, au titre de :

Résidence principale

Etudes

Mariage

Héritage

Les biens destinés à mon usage personnel qui répondent aux conditions réglementaires de l'admission en franchise.

Ces biens d'une valeur totale de
joint en deux exemplaires.

F CFP sont repris à l'inventaire ci-

Je précise :

qu'une partie des biens figurant à l'inventaire ci-joint arrivera ultérieurement.

L'inventaire doit indiquer par lots les biens correspondant aux arrivages successifs

que j'ai fait déjà venir d'autres biens le | . . | . . | |

que j'effectue moi-même les opérations de dédouanement

que je n'effectue pas moi-même les opérations de dédouanement

Si vous n'accomplissez pas vous-même les opérations de dédouanement, le présent document rempli et signé par vos soins doit être remis, avec l'inventaire, à la personne chargée d'effectuer le dédouanement en votre nom.

Je soussigné (e) (Nom, Prénoms) :

- m'engage à présenter, à toute demande du service des douanes, les biens personnels admis en franchise ;
- m'engage à payer les droits et taxes exigibles sur les biens admis en franchise, si je veux les céder, les prêter, les vendre, les louer ou les mettre en gage avant le **délai de cinq ans** à compter de la date de leur entrée en Nouvelle-Calédonie.

A

,le

Signature

VISA DU SERVICE DES DOUANES

Date et signature

**A REMPLIR PAR LA PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE
CHARGÉE D'EFFECTUER LES OPERATIONS DE DÉDOUANEMENT À LA PLACE DU BÉNÉFICIAIRE**

Nom, prénoms (ou raison sociale) :

Adresse :

S'il s'agit d'un commissionnaire en douanes agréé :

N° d'agrément :

N° de répertoire :

Je déclare importer, pour le compte de la personne désignée au recto les biens destinés à son usage personnel qui figurent sur l'inventaire ci-joint en double exemplaire.

A

,le

Signature

Documents justificatifs produits :

Références des moyens de transport importés et bénéficiant de l'admission en franchise :

Marque :

Numéro de série :

Type :

Valeur en F CFP :

Rappel des conditions d'antériorité de propriété pour bénéficiaire de la franchise au titre du transfert de résidence

Provenance Union européenne, pays et territoires d'outre-mer associés

⇒ Dix huit (18) mois pour les moyens de transport

⇒ Trois (3) mois pour les autres biens

Autre provenance

⇒ Dix huit (18) mois pour tous les biens

Ces délais s'entendent à la date du transfert de résidence.

RECONNAISSANCE DU SERVICE DES DOUANES